

1 Corinthiens 11, par Neil Lightfoot

Dans la société grecque, le statut de la femme variait selon la période et l'endroit, mais en règle générale il était inférieur à celui de l'homme. La plupart des femmes n'avaient pas d'éducation autre que celle de maîtresse de maison ; elles ne participaient pas à la vie politique et étaient la propriété de l'homme, en tant qu'épouse, maîtresse, ou esclave. Les femmes romaines jouissaient de plus de liberté, surtout à la fin de la république ; et au début de l'ère chrétienne, la place de la femme était à beaucoup d'égards égale à celle de l'homme.

Avec cet arrière-fond d'inégalité, Paul — qui suivait l'exemple de Jésus — proclama l'Évangile aux femmes et aux hommes. Il prêcha à Lydie et aux autres femmes à Philippes (Ac 16.13), aux femmes notables de la Macédoine à Thessalonique (Ac 17.4), et à Bérée (Ac 17.12). Il envoyait des salutations aux hommes et aux femmes dans ses épîtres (Rm 16 ; Phm 2). Il salua deux fois le couple Priscille et Aquilas, nommant Priscille en premier (Rm 16.3-4 ; 2 Tm 4.19). En Romains 16 Paul nomma dix-huit hommes et onze femmes dans ses salutations. Il se référa à d'autres : Lois et Eunice (2 Tm 1.5) ; Evodie et Syntyche à Philippes qui avaient "combattu côte à côte avec [lui] pour l'Évangile" (Ph 4.2-3) ; et Chloé de Corinthe (1 Co 1.11). Ce fut par les gens de Chloé, soit des hommes libres ou des esclaves, que Paul apprit qu'il y avait des discordes parmi les chrétiens corinthiens. Il faut donc se souvenir que lorsque Paul traita le problème du port du voile dans l'Église de Corinthe, il ne condamnait pas l'ensemble des femmes.

DIFFICULTES

Plusieurs facteurs rendent 1 Corinthiens 11 difficile à comprendre. Premièrement, nous ne connaissons pas les coutumes de l'époque et du monde antique aussi bien que nous le voudrions. On affirmait autrefois avec confiance que pratiquement partout dans le monde antique les femmes portaient le voile en public. Un commentaire après l'autre répète cette conclusion, mais à l'heure actuelle les spécialistes sont en désaccord là-dessus, particulièrement en ce qui concerne la coiffe des Grecques. Nous trouvons des indications que la femme grecque n'était pas toujours obligée de porter le voile en public. Les femmes sont parfois décrites en détail dans les processions festives et le voile n'est pas mentionné. Les impératrices et les déesses sont dépeintes sans voile.

D'autre part, Plutarque présente une autre image lorsqu'il écrivit à la fin du premier siècle après J.-C. Il dit que, parmi les Spartiates, les jeunes filles allaient en public sans voile, alors que les femmes mariées sortaient voilées¹. Il affirma catégoriquement que la coutume était que les femmes sortent voilées et que les hommes sortent tête nue². Pourtant, suivant la même pensée, il dit que précédemment il n'était pas permis aux femmes de se voiler du tout³. Plutarque dit dans le même passage que les hommes avaient pour coutume de se couper les cheveux

¹ Charillus, *Sayings of Spartans*, 2.

² Plutarque, *The Roman Questions*, 14.

³ Idem.

et que les femmes laissaient pousser les leurs.

Les dires de Plutarque sur le port du voile par les femmes sont renforcés par ce qui est reconnu comme pratiques orientales universelles. A Tarse une femme, lorsqu'elle sortait, portait un voile épais⁴. Quand une femme quittait sa maison à Jérusalem, elle se couvrait la tête de deux voiles ; et si elle sortait sans voile, son mari avait le droit et même le devoir de la répudier à cause de son manque de retenue⁵. Plus à l'est, parmi les Assyriens, les règles étaient encore plus strictes : Les femmes étaient voilées ; les prostituées étaient toujours sans voile sous peine de mort⁶.

Le fait que nous n'avons pas assez de renseignements sur les problèmes spécifiques de l'Eglise de Corinthe présente une deuxième difficulté. Les membres avaient écrit à Paul pour lui poser certaines questions (1 Co 7.1). Les réponses de Paul commencent au chapitre 7 ; les indices sur les réponses de Paul sont donnés en ces mots : "passons à" et "en ce qui concerne" (7.1 ; 8.1 ; 12.1). Avec ces indices nous reconstituons à peu près les questions ; mais nous n'avons que les réponses de Paul, que nous ne pouvons comprendre qu'en partie. Comparons-les à une conversation téléphonique dont nous n'entendons qu'une moitié. Les Corinthiens avaient écrit à Paul concernant plusieurs sujets. Nous n'avons pas leur lettre ; c'est-à-dire que, si nous prenons l'exemple de notre conversation téléphonique, nous n'entendons pas la moitié de leur conversation. Nous n'entendons que Paul, et ses paroles se rapportent souvent à des sujets qui ne nous sont pas familiers. Ceci aide à expliquer pourquoi le passage sur les voiles est si difficile pour nous.

CE QUE DIT PAUL

1 Corinthiens 11.2 est le commencement d'une nouvelle section qui se rapporte à l'adoration publique. La dernière partie du chapitre traite

⁴Sir William Ramsay, *The Cities of St. Paul* (London : Hodder and Stroughton, 1907 ; reprint, Grand Rapids, Mich. : Baker Book House, 1960), 201–205. Ramsay se basa sur l'œuvre de Dio Chrysostom, qui écrivit au début du deuxième siècle.

⁵Jeremias, *Jerusalem in the Time of Jesus*, 359–360.

⁶Une bonne ressource sur la question du voile est le *Theological Dictionary of the New Testament*, ed. Gerhard Kittel, trans. and ed. Geoffrey W. Bromiley (Grand Rapids, Mich. : Wm. B. Eerdmans Publishing Co., 1964), 3 : 562.

indiscutablement de l'adoration publique, et nous voyons un lien étroit entre "je vous loue" au verset 2 et "je ne loue pas" au verset 17. De plus, les versets 4 et 5 parlent de la prière et de la prophétie, des pratiques courantes des assemblées. S'il est possible de n'entendre qu'une moitié d'une conversation et de déterminer jusqu'à un certain point ce qui s'est dit à l'autre bout du fil, alors peut-être pouvons-nous définir quelque peu la situation à Corinthe. Des hommes et des femmes de Corinthe avaient reçu des dons de l'Esprit extraordinaires (1 Co 12.4–31). L'un de ces dons était la prophétie, par laquelle on donnait des enseignements inspirés du Saint Esprit. Les femmes aussi pouvaient prophétiser. Devaient-elles exercer leur don de prophétie devant les hommes ? Si oui, le faisaient-elles voilées, ou profitaient-elles de leur liberté en Christ pour ôter leur voile et prophétiser librement parmi ceux qui appartenaient à la famille de Dieu ? C'est ce genre de question que les Corinthiens avaient posé à Paul, ou bien ceux de la maison de Chloé lui avaient rapporté des sujets semblables. Ces considérations étaient importantes pour les Corinthiens et pour Paul, parce que le monde antique voyait en la façon de s'habiller une indication des coutumes nationales ou morales. Quelle que fût la coutume, les anciens la respectaient scrupuleusement.

Paul dit clairement aux Corinthiens que leurs femmes devaient être voilées dans l'assemblée. Cela signifie que la coutume dont Plutarque parlait à la fin du premier siècle était sans doute en vogue à Corinthe. Il n'aurait vraiment pas pu en parler avec autant de force si une femme aux cheveux coupés ou une femme qui priait tête nue n'était pas une chose déplacée dans leur société. Nous pouvons réitérer les arguments de Paul en quatre points.

1. *L'argument théologique.* L'argument est "théologique" puisqu'il est centré sur Dieu. La déclaration de Paul commence avec Christ, continue avec l'homme et la femme, puis remonte vers Dieu. Paul utilisa le mot "chef" : "Christ est le chef de tout homme, l'homme est le chef de la femme, et Dieu est le chef de Christ" (v. 3). "Chef" signifie soit "origine", soit "supériorité" ; ce dernier sens cadre mieux parce que les Ecritures n'enseignent nulle part que Dieu est l'origine de Christ. Cependant, Christ était subordonné à Dieu ayant pris la forme humaine.

De même, la femme, ou peut-être "l'épouse" (si Paul ne parlait que de la relation de couple), est subordonnée à l'homme. Paul enseignait que Christ est au-dessus de l'homme, l'homme est au-dessus de la femme, et que Dieu est au-dessus de toute chose. Puisque la tête couverte représente la subordination, Paul raisonna qu'il serait honteux qu'un homme soit voilé ou qu'une femme ne porte pas de voile. Une femme non voilée équivalait à une femme aux cheveux coupés ou rasés, ce qui était un manque de modestie à Corinthe. Paul continua son argument théologique du verset 7 à 9. La position subordonnée de la femme fait partie de l'ordre de la création. L'homme est à l'image de Dieu et reflète sa gloire ; et l'homme, comme Dieu, exerce la domination. La femme reflète la gloire de l'homme, car elle fut prise de son côté et fut créée pour lui. Cette dernière phrase signifie qu'elle serait son vis-à-vis, non qu'elle serait son esclave ou sa possession.

2. *L'argument angélogique.* La femme doit être voilée "à cause des anges" (v. 10). Cet argument supplémentaire est donné à la conclusion de l'argument théologique. Nous y reviendrons plus loin.

3. *L'argument sociologique.* Cet argument est d'ordre "sociologique" puisqu'il se rapporte à leur société. Du verset 13 à 15, Paul fit appel à leur propre raisonnement quant à ce qui est décent et convenable à Corinthe. Il disait en somme : "Jugez-en vous-mêmes" (voir 10.15). "Pensez-vous qu'il soit convenable qu'une femme prie tête nue ? N'est-ce pas naturel qu'un homme porte des cheveux courts et qu'une femme porte des cheveux longs ? Si une femme doit porter des cheveux longs, cela implique qu'elle doit se couvrir la tête dans l'assemblée."

4. *L'argument ecclésiastique.* Voilà le dernier argument de Paul, un appel à suivre la pratique des Eglises : "Si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette coutume, ni les Eglises de Dieu" (v. 16). Cela ne veut pas dire : "Si quelqu'un se rebiffe ou crée des problèmes, alors oubliez tout." Paul n'aurait pas fait tout ce long raisonnement concernant le voile pour ensuite le laisser tomber en quelques mots. Il est aussi peu probable qu'il ait voulu dire : "Si quelqu'un veut encore en discuter, ce n'est pas notre habitude, ni celle de l'Eglise, de contester." Son intention ici n'était pas de censurer un esprit de désaccord,

mais d'offrir une réponse supplémentaire aux objections éventuelles. "Si d'autres objections sont soulevées concernant le voile", dit-il en quelque sorte, "j'ajouterais que ce n'est ni la pratique apostolique ni celle des Eglises en général de faire autrement."

QUESTIONS SOULEVEES

Examinons quelques-unes des questions soulevées par l'enseignement de Paul. Grâce à un bref aperçu, nous comprendrons mieux ces problèmes.

1. S'agit-il d'un voile figuré ou réel ? Il existe plusieurs opinions. Selon une, les cheveux longs sont le couvre-chef, et les cheveux des femmes leur servent de (gr. *anti*, qui signifie "en lieu de") voile. En général ce mot grec *anti* indique la substitution ; cela suggérerait que la femme porte des cheveux longs en tant que voile sans rien d'autre. Toutefois, c'est incompatible avec les versets 5 et 6. Si les cheveux sont le voile, alors il n'y a pas lieu d'insister que l'absence du voile revient à se raser la tête. L'argument de Paul ne serait qu'un constat.

Une autre opinion est que le voile se réfère à une coiffure particulière. Une femme a la tête couverte si elle porte les cheveux en chignon, et elle est tête nue si elle laisse tomber ses cheveux. Ceux qui adhèrent à ce point de vue prétendent que l'expression grecque du verset 4 signifie littéralement "ayant en bas la tête". Cependant, ceci minimise la force de la même construction trouvée chez Plutarque qui signifie clairement "la tête couverte" d'un vêtement⁷. C'est pourquoi les lexiques et les traductions rendent tous ce passage en termes d'un voile sur la tête.

2. Quel est le sens de la phrase du verset 10 : "à cause des anges [la femme] doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend" ? Cette déclaration est extrêmement difficile. Paul utilisait probablement "autorité" comme une métonymie, le signe pour la chose signifiée. Le voile symboliserait l'autorité à laquelle la femme se soumet⁸. Pourquoi est-il nécessaire d'ajouter "à cause des anges" ? Probablement parce que les anges, qui maintiennent l'ordre de la création, sont présents pendant l'adoration

⁷ Plutarque, *Sayings of Romans*, 13.

⁸ Comparer avec le *Theological Dictionary of the New Testament*, 2 : 574.

(voir Ps 138.1 - FC). Il existe des parallèles dans la littérature de Qumran⁹.

3. L'enseignement de Paul ici est-il en contradiction avec ses instructions en 1 Corinthiens 14.34 ("que les femmes se taisent dans les assemblées") et en 1 Timothée 2.12 ("Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre autorité sur l'homme mais qu'elle demeure dans le silence.") ? Non, car dans ces passages-là il parlait du silence de la femme dans l'assemblée¹⁰, et dans le passage qui nous concerne il traitait la subordination de la femme dans l'assemblée. Mais, 1 Corinthiens 11.5 ne parle-t-il pas de la prière et de la prophétie de la femme ? Oui, mais Paul se référait spécifiquement aux dons spirituels. Même quand les femmes priaient ou prophétisaient guidées par l'Esprit, elles devaient porter un voile.

4. Comment mettre en pratique l'enseignement de Paul sur le voile aujourd'hui ? Je crois qu'il n'est pas à mettre en pratique. Les femmes corinthiennes dans l'assemblée qui ne portaient pas de voile étaient scandaleuses et honteuses dans leur société, autant se couper les cheveux comme les prostituées. Aujourd'hui, dans la plupart des sociétés, personne n'est choqué ou ne trouve immoral qu'une femme sorte sans se couvrir la tête ou qu'elle se coupe les cheveux. "Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser" (Rm 16.16a) est une coutume qui a changé, et ici Paul parlait d'une autre coutume qui ne touche pas notre société.

5. L'enseignement de Paul sur les cheveux longs et courts nous concerne-t-il aujourd'hui ? Une autre question se pose : qu'est-ce qui est long et qu'est-ce qui est court ? Tout est relatif.

⁹J.A. Fitzmyer, "A Feature of Qumran Angelology and the Angels of 1 Cor. 11.10", *New Testament Studies* (1957), 4 : 48-58 ; H.J. Cadbury, "A Qumran Parallel to Paul", *Harvard Theological Review* (1958), 51 : 1-2.

¹⁰J.W. Roberts traite le sujet de l'assemblée en 1 Timothée 2 dans *Letters to Timothy*, The Living Word Series (Austin, Tex. : Sweet Publishing Co., 1961), 19.

Rappelons-nous que même Paul plaça ceci dans un cadre sociologique. Tout son argument jusqu'ici repose sur ce que les Corinthiens jugeaient convenable et séant. Paul posa la question : "La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas ?" ; il entendait par là les sentiments naturels, non pas les lois naturelles. Ceci s'accorde parfaitement avec ses "jugez-en vous-mêmes". Bien que nous ayons aujourd'hui de fortes préférences sur la longueur des cheveux et sur d'autres choses, il serait faux d'utiliser l'argument sociologique de Paul (lié à sa société) comme contrainte morale sur les gens aujourd'hui.

CONCLUSION

La situation de Corinthe, ainsi que l'enseignement de Paul à ce sujet, présentent un certain nombre d'impondérables. Il est difficile de suivre une route mal signalisée, mais certaines vérités sont claires. Le christianisme ne survint pas pour enlever la sexualité de la femme. Il l'élève et la rend digne en tant que femme. En Christ, il est vrai, il n'y a ni homme ni femme. Le verset en entier dit : "Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme, car vous tous, vous êtes un en Christ-Jésus" (Ga 3.28). Paul reconnaissait les différences extérieures entre Juifs et Grecs. Il faisait la distinction entre Philémon, le maître, et Onésime, l'esclave. Paul dit aux Corinthiens de distinguer entre l'homme et la femme. Son argument n'était pas uniquement sociologique ; il était aussi théologique, l'ordre de la création fut repris plusieurs fois. L'ordre de la création, contrairement aux coutumes, est valable pour tous les temps et lieux. Des différences extérieures existent entre l'homme et la femme, et ces différences sont toujours à respecter. Toutefois, en Christ — spirituellement parlant — tous sont un. La religion de Christ rapproche les gens. ♦

Cet extrait par Neil R. Lightfoot est adapté et utilisé avec la permission de l'auteur.